

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 13 juin 2016 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Solange Lapointe, conseillère*  
*M. Bernard Harvey, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*  
*M. Nicolas Savard, directeur des loisirs*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO. 10821-06-16**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 mai 2016**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
  - Remise du procès-verbal de l'ouverture des soumissions concernant les travaux de bordures de béton pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier
  - Remise du procès-verbal de l'ouverture des soumissions concernant les travaux de pavage pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier
  - 4.1 Octroi de la soumission - Bordures de béton pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier
  - 4.2 Octroi de la soumission - Travaux de pavage pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Liste du personnel embauché pour 2016
  - 5.2 Octroi d'aides financières
  - 5.3 Engagement de M. Alexandre Boudreault – Homme d'entretien
  - 5.4 Engagement de M. Léandre Bergeron – Préposé aux loisirs surnuméraire
  - 5.5 Engagement de M. Louis-Charles Girard – Journalier surnuméraire
  - 5.6 Engagement de M. Martin Lavoie – Journalier surnuméraire
  - 5.7 Mandat à Me Philippe Asselin, Morency Société d'Avocats
  - 5.8 Nomination de la firme Sécurité L.P. Pilote
  - 5.9 Révision des prévisions budgétaires de l'OMH de Clermont pour 2016
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Aménagement paysager – 87 rue Antoine-Grenier
  - 7.2 Acceptation de l'orientation préliminaire de la CPTAQ – article 59 de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles.
- 8. Sécurité incendie**
  - 8.1 Formation combat incendie-optimisation

**9. Loisirs, culture et tourisme**

- 9.1 Mandat à la Société d'Histoire de Charlevoix
- 9.2 Projet dans le cadre de l'entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix-Est
- 9.3 Contrat de location du restaurant de l'aréna

**10. Avis de motion et règlements**

- 10.1 Avis de motion – Règlement général sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

**11. Comptes**

- 11.1 Ratification des déboursés et salaires de mai 2016
- 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 mai 2016

**13. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION NO. 10822-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 mai 2016, et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

**4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

La directrice générale a remis aux membres du conseil municipal, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 8 juin 2016 concernant les travaux de bordures de béton pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier;

La directrice générale a remis aux membres du conseil municipal, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 8 juin 2016 concernant les travaux de pavage pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier;

**4.1 OCTROI DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE BORDURES DE BÉTON – PARTIE DES RUES BEAUREGARD ET ANTOINE-GRENIER**

**RÉSOLUTION NO. 10823-06-16**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour les bordures de béton pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues ont été ouvertes le 8 juin 2016 et qu'après étude, la soumission conforme la plus avantageuse a été déposée par B.M.Q. Inc.;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont retient la soumission de B.M.Q. Inc. totalisant la somme de 20 578.23 \$.

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à B.M.Q. Inc., 1054, boul. Bastien, Québec (Québec) G2K 1E6 ainsi qu'à Jean Leclerc Excavation Inc., 435 rue Fichet, Québec (Québec) G1C 6Y2.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

---

### **4.2 OCTROI DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE – PARTIE DES RUES BEAUREGARD ET ANTOINE-GRENIER RÉSOLUTION NO. 10824-06-16**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour les travaux de pavage pour une partie des rues Beauregard et Antoine-Grenier;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues ont été ouvertes le 8 juin 2016 et qu'après étude, la soumission conforme la plus avantageuse a été déposée par EJD Construction Inc.;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont retient la soumission d'EJD Construction Inc. totalisant la somme de 47 626.64 \$.

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à EJD Construction Inc., 106 rue Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 1P5 ainsi qu'à Pavage Rolland Fortier Inc., 825 rue Fernand-Dufour, Québec (Québec) G1M 3B2.

## **5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

### **5.1 LISTE DU PERSONNEL EMBAUCHÉ RÉSOLUTION NO. 10825-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la liste des personnes engagées, portant le numéro de pièce P1-2016-06-13 conformément à l'article 4 du règlement no. VC-406-08 « En matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire »

### **5.2 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 10826-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- |   |          |
|---|----------|
| • FADOQ Les Joyeux Rentiers               | 500 \$   |
| <i>Aide financière annuelle</i>           |          |
| • Saumon Rivière-Malbaie                  |          |
| <i>Fête de la pêche, 4 et 5 juin 2016</i> | 630 \$   |
| <i>Aide financière année 2016</i>         | 7 550 \$ |

### **5.3 ENGAGEMENT DE M. ALEXANDRE BOUDREAU – HOMME D'ENTRETIEN RÉSOLUTION NO. 10827-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a publié un appel de candidature afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste d'homme d'entretien ;

**ATTENDU QUE** le statut de ce poste est celui de permanent et que les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

---

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accorde le poste d'homme d'entretien à monsieur Alexandre Boudreault, 385 Côte Bellevue, La Malbaie en date du 24 mai 2016.

Le salaire versé sera celui prévu à la convention collective en vigueur.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Alexandre Boudreault, 385 Côte Bellevue, La Malbaie (Québec) G5A 3B1 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs Inc.

### **5.4 ENGAGEMENT DE M. LÉANDRE BERGERON – PRÉPOSÉ AUX LOISIRS SURNUMÉRAIRE RÉSOLUTION NO. 10828-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont engage monsieur Léandre Bergeron, 17 rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, à titre de préposé aux loisirs et ce, en date du 2 mai 2016.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur;

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Léandre Bergeron, 17 rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs Inc.

### **5.5 ENGAGEMENT DE M. LOUIS-CHARLES GIRARD – JOURNALIER SURNUMÉRAIRE RÉSOLUTION NO. 10829-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a publié un appel de candidature afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de journalier aux travaux publics;

Après étude des candidatures reçues et sur recommandation du comité formé à cet effet, **il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu de** procéder à l'engagement de monsieur Louis-Charles Girard, 30 rue Maisonneuve, Clermont et ce, en date du 30 mai 2016.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur;

**QUE** la présente résolution soit adressée à Monsieur Louis-Charles Girard, 30 rue Maisonneuve, Clermont, Québec G4A 1J6 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs.

### **5.6 ENGAGEMENT DE M. MARTIN LAVOIE – JOURNALIER SURNUMÉRAIRE RÉSOLUTION NO. 10830-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a publié un appel de candidature afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de journalier aux travaux publics;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

---

Après étude des candidatures reçues et sur recommandation du comité formé à cet effet, **il est proposé par Monsieur le Conseiller Luc Cauchon, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Harvey et dûment résolu de** procéder à l'engagement de monsieur Martin Lavoie, 22 rue du Plateau, Clermont et ce, en date du 6 juin 2016.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur;

**QUE** la présente résolution soit adressée à Monsieur Martin Lavoie, 22 rue du Plateau, Clermont, Québec G4A 1G9 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs.

### **5.7 MANDAT À ME PHILIPPE ASSELIN, MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS RÉSOLUTION NO. 10831-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU** la Ville de Clermont confirme à Me Philippe Asselin de la firme Morency Avocats, le mandat de mise en demeure dans le dossier no. 731-004.

**QUE** la présente résolution soit adressée à Me Philippe Asselin, Morency Société d'avocats, Édifice Le Delta 3, 2875 boulevard Laurier, bureau 200, Québec, G1V 2M2.

### **5.8 NOMINATION DE LA FIRME SÉCURITÉ L.P. PILOTE RÉSOLUTION NO. 10832-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire confier la surveillance de l'application de la réglementation sur le contrôle de l'eau potable à l'intérieur des limites de la Ville de Clermont à la firme Sécurité L.P. Pilote;

**ATTENDU QUE** la firme Sécurité L.P. Pilote pourrait également, sur demande de la Ville de Clermont, vérifier la conformité des autres volets du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;

**ATTENDU QUE** cette firme sera autorisée à émettre des constats d'infraction contre tout contrevenant à ces réglementations.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont nomme la firme Sécurité L.P. Pilote à titre d'officier autorisé pour l'application du règlement no. VC-415-10, conformément aux conditions mentionnées dans leur offre de service du 17 mai 2016 et portant le numéro de pièce P2-2016-06-13.

**QUE** cette firme soit également autorisée à entreprendre des poursuites pénales et à délivrer les constats d'infraction.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la firme Sécurité L.P. Pilote, 9169-4356 Québec Inc., 3540 avenue Laurin, Québec (Québec) G1P 1T5.

### **5.9 RÉVISION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DE L'OMH DE CLERMONT RÉSOLUTION NO. 10833-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte les prévisions budgétaires modifiées pour l'année 2016 de l'OMH de Clermont selon l'approbation du 8 juin 2016 de la Société d'Habitation du Québec, se détaillant ainsi :

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

---

REVENUS :	175 833 \$
DÉPENSES :	224 357 \$
DÉFICIT :	48 524 \$
PARTICIPATION MUNICIPALE 10 % :	4 853 \$

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Société d'Habitation du Québec, 1054 rue Conroy, aile Saint-Amable, 4e étage, Québec, G1R 5E7, à monsieur Benoit Côté, cpa, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1H4 ainsi qu'à Monsieur Jean Chabot, directeur, Office municipal d'habitation de Clermont, 21 rue Vermont, bureau 208, Clermont Québec, G4A 1H7.

### **6. TRAVAUX PUBLICS**

### **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

#### **7.1 AMÉNAGEMENT PAYSAGER - 87 RUE ANTOINE-GRENIER RÉSOLUTION NO. 10834-06-16**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande de PIIA concernant l'aménagement paysager de la propriété située au 87 rue Antoine-Grenier.

**CONSIDÉRANT QUE** tout projet d'aménagement paysager dans la zone 138-Ha fait partie intégrante du PIIA et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité consultatif d'urbanisme estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-438-13;

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution no. 2016-06-402 le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal l'acceptation du projet d'aménagement paysager proposé;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal accepte le projet d'aménagement paysager proposé pour la propriété du 87 rue Antoine-Grenier.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

#### **7.2 ACCEPTATION DE L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA CPTAQ CONCERNANT LA DEMANDE EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES RÉSOLUTION NO. 10835-06-16**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil de la MRC DE Charlevoix-Est a adopté le 31 mars 2015, une résolution signifiant à la CPTAQ son intention de déposer une demande d'autorisation à portée collective pour les deux volets de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente est intervenue à la suite de deux rencontres de négociations, tenues les 12 juin et 22 octobre 2015, auxquelles rencontres ont participé les représentants de la Fédération de l'UPA, les commissaires et fonctionnaires de la CPTAQ ainsi que des représentants élus et fonctionnaires de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la CPTAQ a transmis le 29 avril 2016 une orientation préliminaire aux fins d'obtenir une acceptation de la part de la MRC et de ses municipalités constituantes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette orientation préliminaire est conforme à l'entente intervenue entre les parties concernées (MRC, UPA, CPTAQ);

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU, QU'**après avoir pris connaissance de l'orientation préliminaire de la CPTAQ relativement à la demande d'autorisation à portée collective, le Conseil municipal de la Ville de Clermont estime qu'elle reflète l'ensemble des pourparlers et de l'entente négociée;

**QUE** le Conseil municipal de la Ville de Clermont signifie son acceptation auprès de la CPTAQ à l'égard de l'orientation préliminaire telle que déposée.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la CPTAQ ainsi qu'à la MRC de Charlevoix-Est.

## **8. SÉCURITÉ INCENDIE**

### **8.1 FORMATION COMBAT INCENDIE-OPTIMISATION RÉSOLUTION NO. 10836-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte l'offre de service de la compagnie Flash Formation pour la diffusion des formations suivantes pour l'année 2016 :

1. Formation théorique et pratique « Les phénomènes thermiques de l'incendie de bâtiment »
2. Formation théorique et pratique « Analyse de la fumée et de l'incendie de bâtiments »

Le coût total demandé pour ces deux formations est de 8 897,00 \$ (taxes incluses).

**QUE** madame Brigitte Harvey, directrice générale, soit autorisée à signer le document de soumission portant le numéro 2016-38 révisé en date du 13 juin 2016 et portant le numéro de pièce P3-2016-06-13.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Martin Fournelle, Flash Formation, 2346 des Crécerelles, Laval, Québec H7L 5V4 ainsi qu'à monsieur Pierre Boudreault, directeur du service incendie à la Ville de Clermont.

## **9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

### **9.1 MANDAT À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX RÉSOLUTION NO. 10837-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont procédera au cours des prochains mois à l'aménagement d'un parc en bordure de la rue Donohue, sur les terrains qui abritaient la quincaillerie Jos. Lapointe & Fils Inc. depuis plusieurs années;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire souligner l'évolution de cette entreprise familiale qui a forgé l'histoire de la municipalité, par la mise en place d'un panneau d'interprétation historique;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a sollicité la participation de la Société d'histoire de Charlevoix pour la recherche, la rédaction et le montage de ce panneau;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte la proposition de la Société d'Histoire de Charlevoix transmise le 1<sup>er</sup> mars 2016 au coût de 1 200 \$ et portant le numéro de pièce P4-2016-06-13.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

---

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Christian Harvey, Société d'Histoire de Charlevoix, 156 rue de l'Église, La Malbaie, Québec G5A 1R4.

### **9.2 PROJET DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST RÉSOLUTION NO. 10838-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Société d'histoire de Charlevoix a présenté une demande de financement pour un projet intitulé : Clermont, culture et loisirs (1935-1980) dans le cadre de l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix-Est;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a été sollicitée à titre de partenaire financier;

**ATTENDU QUE** ce projet permettra l'exposition de bannières dans les lieux publics de la municipalité, relatant l'histoire culturelle et sportive de la Ville de Clermont;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte de verser une somme de 2 000 \$ à titre de partenaire financier du projet : Clermont, culture et loisirs (1935-1980).

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Christian Harvey, Société d'Histoire de Charlevoix, 156 rue de l'Église, La Malbaie, Québec G5A 1R4.

### **9.3 CONTRAT DE LOCATION DU RESTAURANT DE L'ARÉNA RÉSOLUTION NO. 10839-06-16**

---

**ATTENDU QUE** le Club de patinage artistique « Les Carrousels » de Clermont procède depuis plusieurs années à l'opération du restaurant de l'aréna ;

**ATTENDU QUE** l'entente signée avec le Club de patinage artistique prévoit que celle-ci peut être prolongée suite à un accord entre les parties ;

**ATTENDU QUE** le Club de patinage artistique « Les Carrousels » a fait connaître son désir de poursuivre l'opération du restaurant et ce pour 2 années supplémentaires, aux mêmes conditions qu'actuellement;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont renouvelle le contrat relatif à l'opération du restaurant de l'aréna pour une période de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2018, pour la somme de 4 000 \$ annuellement, plus les taxes provinciale et fédérale applicables.

Comme par le passé, la Ville de Clermont demande au CPA Les Carrousels d'acquérir la marchandise requise à l'opération du restaurant dans les limites de la Ville de Clermont, lorsque celle-ci est disponible et de fournir une copie de son bilan financier annuel avant le début de chaque nouvelle année, fixée au 1<sup>er</sup> septembre.

**QUE** monsieur Nicolas Savard, directeur du service des loisirs soit autorisé à signer le renouvellement du contrat avec le CPA Les Carrousels de Clermont.

**QUE** la présente résolution soit adressée au Club de patinage artistique « Les Carrousels » de Clermont, C.P. 4, Clermont, G4A 1K1 ainsi qu'à M. Nicolas Savard, directeur du service des loisirs.

**10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**10.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS  
RÉSOLUTION NO. 10840-06-16**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a adopté le règlement no. VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;

**ATTENDU QU'**il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contribuables de procéder à la modification de certaines dispositions de ce règlement;

**Pour ces motifs, avis de présentation est donné par madame ou monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay** qu'il sera déposé, lors d'une prochaine séance, un projet de règlement modifiant certaines dispositions du Règlement no. VC-415-10 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;

**11. COMPTES**

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE MAI 2016  
RÉSOLUTION NO. 10841-06-16**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires de mai 2016;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU** de ratifier les déboursés de mai 2016 au montant 121 986.80 \$ ainsi que le versement des salaires de mai 2016 au montant de 59 485.68 \$, portant le numéro de pièce P5-2016-06-13.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-05-2016  
RÉSOLUTION NO. 10842-06-16**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de mai 2016;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2016 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 95 126.98 \$ certificat de crédit disponible numéro 2016-06-2087 et portant le numéro de pièce P5-2016-06-13.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2016-06-2087

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

---

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
RÉSOLUTION NO. 10843-06-16**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE**  
l'assemblée soit levée à 20 h 30.

---

**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire

---

**Brigitte Harvey**  
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

  
Brigitte Harvey  
Directrice générale